

RÉSEAU DE SOUTIEN RURAL POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS RÉUNION #4

JUIN 2023



TABLE DES MATIÈRES

AVIS DE DROIT D'AUTEUR.....	1
RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE.....	1
INTRODUCTION.....	1
THÈMES CLÉS	2
Défis	2
Reconnaissance des qualifications	2
Recommandation	2
Outils pour les participants du réseau de soutien	2
PROCHAINES ÉTAPES.....	3

AVIS DE DROIT D'AUTEUR

Le contenu de ce document est protégé par Copyright © 2023 Alberta Association of Immigrant Serving Agencies (AAISA). Tous droits réservés. Aucune partie de ce document, y compris, mais sans s'y limiter, le texte, les graphiques, les images et les logos, ne peut être modifiée, reproduite, transmise, distribuée, affichée publiquement ou utilisée à des fins commerciales, sous quelque forme que ce soit, par quelque moyen que ce soit, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite spécifique de l'AAISA. Cet avis de droit d'auteur fait partie intégrante du présent document et ne doit pas être supprimé ou modifié.

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

AAISA reconnaît le territoire du Traité 7 - le territoire traditionnel et ancestral de la Confédération des Pieds-Noirs : Kainai, Piikani et Siksika, ainsi que la nation Tsuu T'ina et la première nation Stoney Nakoda. Nous reconnaissons que ce territoire abrite la nation métisse de l'Alberta, région 3, au sein de la patrie historique des Métis du Nord-Ouest. Nous reconnaissons les nombreuses Premières nations, les Métis et les Inuits qui vivent sur ces territoires et en prennent soin depuis des générations. Nous sommes reconnaissants aux gardiens du savoir traditionnel et aux aînés qui sont encore parmi nous aujourd'hui et à ceux qui nous ont précédés. Nous faisons cette reconnaissance comme un acte de réconciliation et de gratitude envers ceux dont nous habitons ou visitons le territoire

INTRODUCTION

Cette quatrième réunion s'est tenue le 15 juin 2023. Des discussions de suivi ont eu lieu concernant les outils et les cours de développement professionnel conçus pour le projet de *Réseau de soutien pour les nouveaux arrivants ruraux*. Des discussions importantes ont

également eu lieu sur les difficultés auxquelles sont confrontés de nombreux nouveaux arrivants lorsqu'ils tentent d'obtenir le statut de résident permanent. Ils ont besoin d'une expérience professionnelle canadienne pour obtenir la résidence permanente, mais ils ne peuvent pas acquérir cette expérience sans emploi, et certains emplois exigent qu'ils aient la résidence permanente avant de pouvoir travailler, ce qui crée un cycle frustrant d'obstacles. De nombreuses discussions ont eu lieu sur le Parcours de renouveau rural de l'Alberta, ainsi que sur les défis et les possibilités qu'il présente actuellement. AAISA a développé un nouvel outil pour les participants du Réseau de soutien rural et continuera à développer quelques autres outils avant que le projet ne se termine en février 2024.

THÈMES CLÉS

DÉFIS

Les défis suivants ont été vécus par les nouveaux arrivants et ceux qui les soutiennent dans leur parcours vers la résidence permanente.

RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS

De nombreux emplois très demandés requièrent des qualifications délivrées par un organisme de réglementation, comme la certification Sceau rouge pour les mécaniciens. L'impasse dans laquelle semblent se trouver les municipalités qui souhaitent attirer de nouveaux arrivants pour combler des postes vacants sur le marché du travail est que les nouveaux arrivants ne peuvent pas obtenir leurs qualifications s'ils n'ont pas d'abord obtenu le statut de résident permanent. D'autre part, les candidats au titre du volet "renouveau rural" ne peuvent pas obtenir la résidence permanente sans la facilitation du volet "renouveau rural". Cela crée donc un défi important sur le marché du travail pour les travailleurs qualifiés et les nouveaux arrivants individuels qui cherchent à poursuivre une carrière dans leur domaine d'expertise.

Ce cercle vicieux n'est pas un cas isolé de l'Alberta rurale et se retrouve dans d'autres politiques exigeant des nouveaux arrivants qu'ils aient une expérience professionnelle canadienne pour obtenir un emploi dans le domaine qu'ils ont choisi. Comme il existe de nombreuses nuances et exigences pour les [professions réglementées](#) en Alberta, il peut être difficile d'obtenir un emploi dans son domaine d'expertise.

RECOMMANDATION

Pour minimiser la pression sur l'économie, les pénuries de main-d'œuvre et le moral des nouveaux arrivants, certaines mesures politiques peuvent être prises pour réduire les obstacles et faciliter l'accès à l'emploi des travailleurs qualifiés. Une solution pourrait consister à rationaliser la procédure permettant aux nouveaux arrivants d'obtenir d'abord un permis de travail temporaire les autorisant à travailler dans leurs domaines respectifs pendant qu'ils acquièrent les qualifications canadiennes nécessaires (c'est-à-dire l'éducation, l'expérience, la certification). Cela impliquerait un certain degré de collaboration entre les organismes de réglementation, les municipalités et le gouvernement afin de créer un système plus souple qui

permette aux nouveaux arrivants de rester dans leur domaine d'expertise tout en prenant des mesures en vue de l'obtention de la résidence permanente.

OUTILS POUR LES PARTICIPANTS DU RÉSEAU DE SOUTIEN

Modèle de dossier de bienvenue pour les nouveaux arrivants

AAISA a terminé le modèle de dossier d'accueil des nouveaux arrivants pour les participants au réseau de soutien et encourage tout le monde à utiliser le modèle et à le personnaliser en fonction des programmes et des services disponibles dans leur municipalité. Le modèle de dossier de bienvenue pour les nouveaux arrivants peut être téléchargé à partir de [ce lien](#). Le modèle est complet et fournit des informations sur les flux d'immigration, les besoins de base pour les 14 premiers jours de l'arrivée, des informations sur le logement, les services aux nouveaux arrivants, les services communautaires, les services de santé, les possibilités d'emploi et bien plus encore.

Outils pour impliquer les propriétaires et les employeurs

L'un des principaux défis auxquels sont confrontés les travailleurs chargés de l'établissement et les partenaires communautaires qui s'efforcent d'aider les nouveaux arrivants à s'installer dans les zones rurales est l'engagement avec les propriétaires et les employeurs locaux. Souvent, les obstacles systémiques auxquels sont confrontés les nouveaux arrivants dans leur recherche de logement et d'emploi sont méconnus. Pour résoudre ce problème, il est essentiel de créer des outils d'engagement et des documents d'information pour les propriétaires et les employeurs afin d'encourager une meilleure intégration des nouveaux arrivants dans leurs communautés.

PROCHAINES ÉTAPES

Parcours de renouveau rural

Le Sommet virtuel sur le renouveau rural se tiendra le 25 juillet. L'AAISA y invitera tous les participants au *Réseau de soutien rural*, toutes les communautés désignées pour le renouveau rural, ainsi que toutes les autres parties intéressées. Le sommet permettra aux communautés désignées d'exprimer leurs préoccupations, leurs défis et leurs possibilités d'aller de l'avant afin de mieux soutenir les nouveaux arrivants qui cherchent à obtenir la résidence permanente par le biais de la filière du renouveau rural. Après le sommet, AAISA créera un document soulignant les thèmes clés du sommet, ainsi que des connaissances de base et un contexte pour clarifier toute confusion concernant les différents flux d'immigration et les voies d'accès à la résidence permanente.

La prochaine réunion du Réseau de soutien rural aura lieu le 14 septembre.